



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DU BAS-RHIN

### Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant  
les cartes de bruit stratégiques  
- Echéance 2017 -  
Article R572-1 et suivants du code l'environnement

## CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

**D 263**

feuille 1

Carte de type C

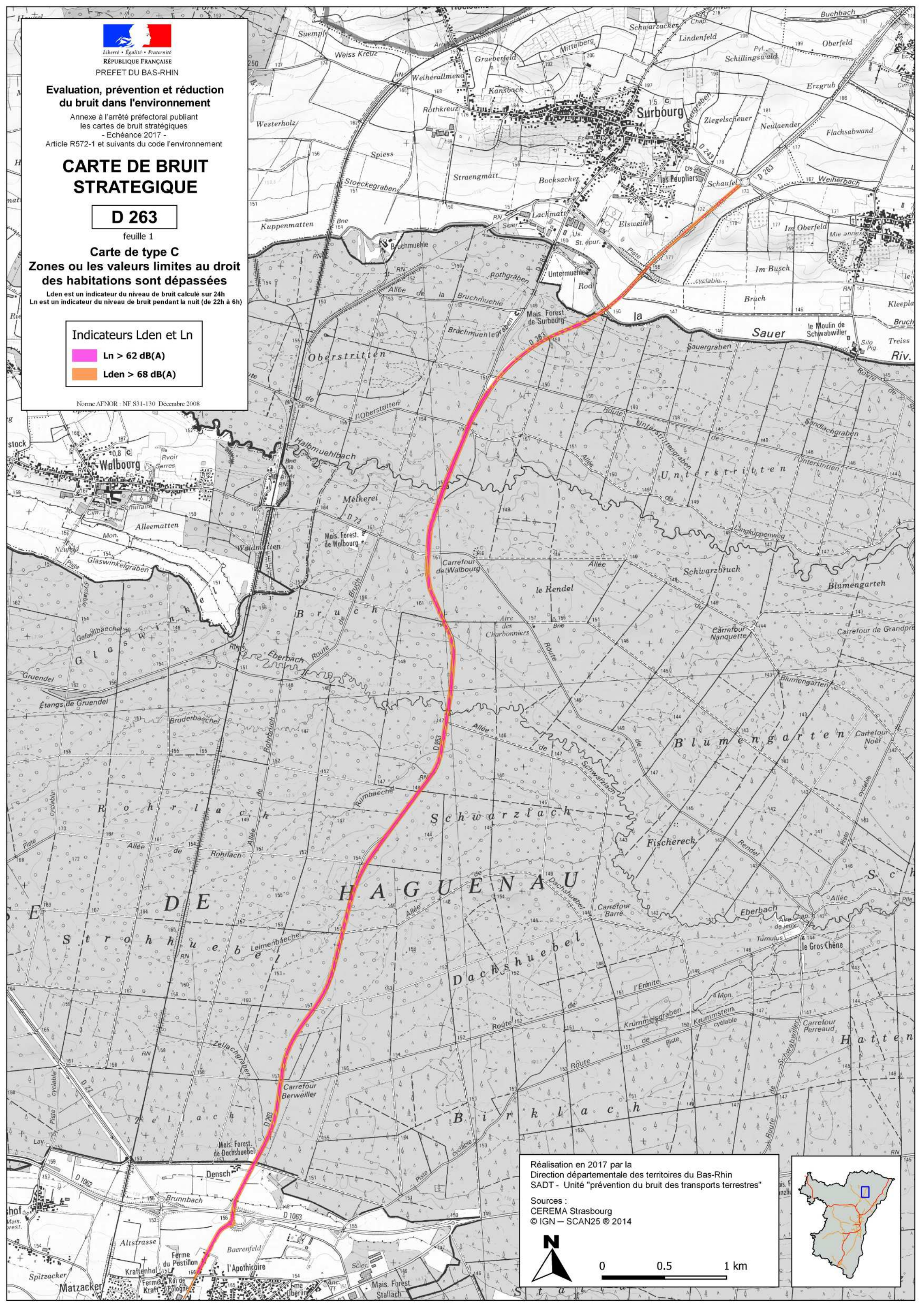
Zones où les valeurs limites au droit  
des habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h  
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

- Ln > 62 dB(A)
- Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR - NF S31-130 Décembre 2008

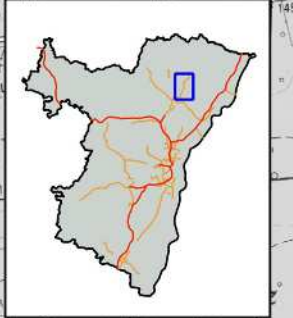


Réalisation en 2017 par la  
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin  
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :  
CEREMA Strasbourg  
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DU BAS-RHIN

### Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant  
les cartes de bruit stratégiques  
- Echéance 2017 -

Article R572-1 et suivants du code l'environnement

## CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

**D 263**


feuille 2

Carte de type C

Zones où les valeurs limites au droit  
des habitations sont dépassées

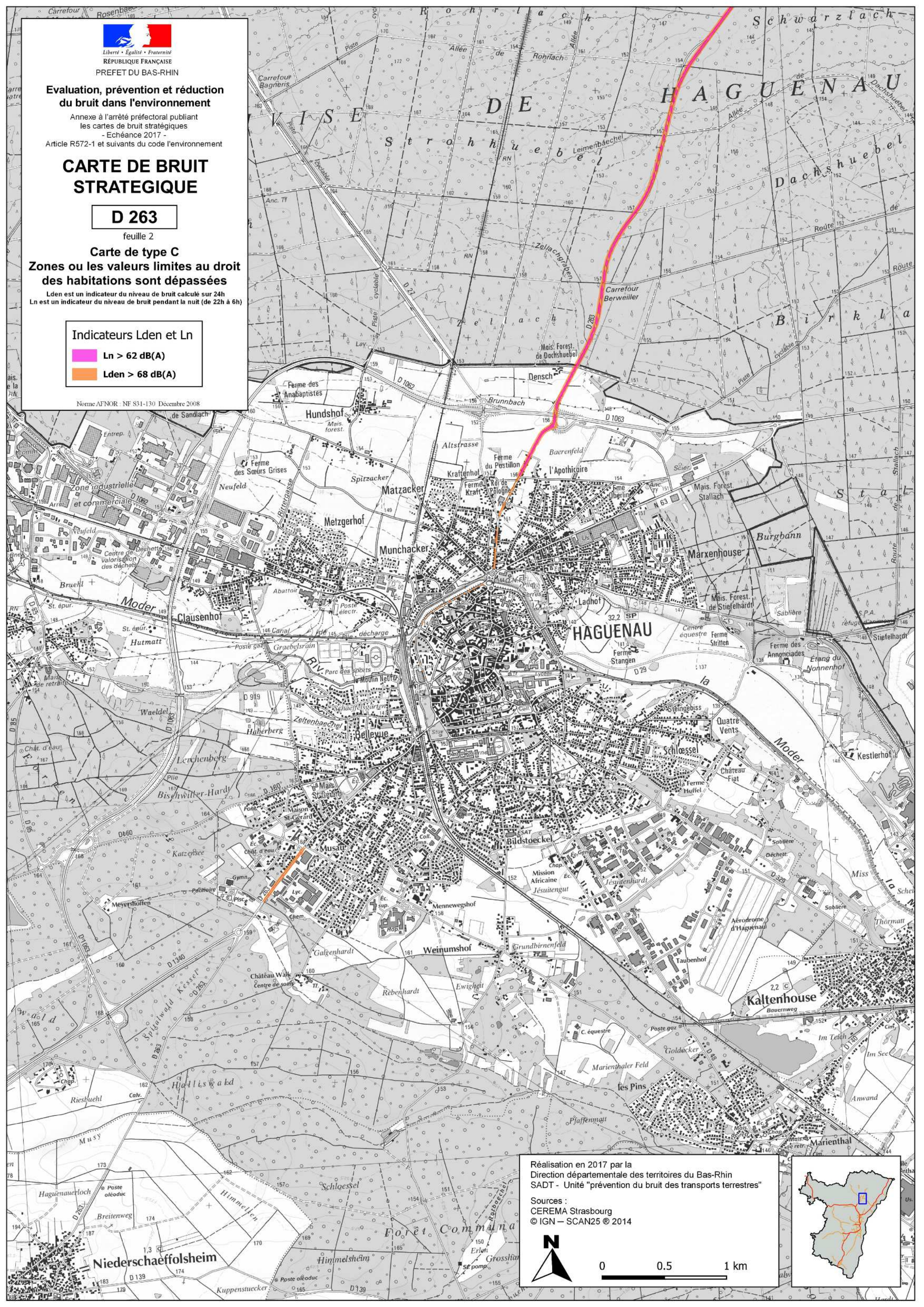
Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h  
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

 Ln > 62 dB(A)

 Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR - NF S31-130 Décembre 2008

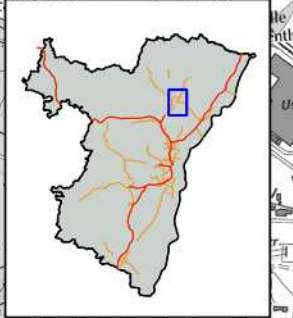


Réalisation en 2017 par la  
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin  
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :  
CEREMA Strasbourg  
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km





Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DU BAS-RHIN

**Evaluation, prévention et réduction  
du bruit dans l'environnement**

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant  
les cartes de bruit stratégiques  
- Echéance 2017 -  
Article R572-1 et suivants du code l'environnement

**CARTE DE BRUIT  
STRATEGIQUE**

**D 263**

feuille 3

Carte de type C

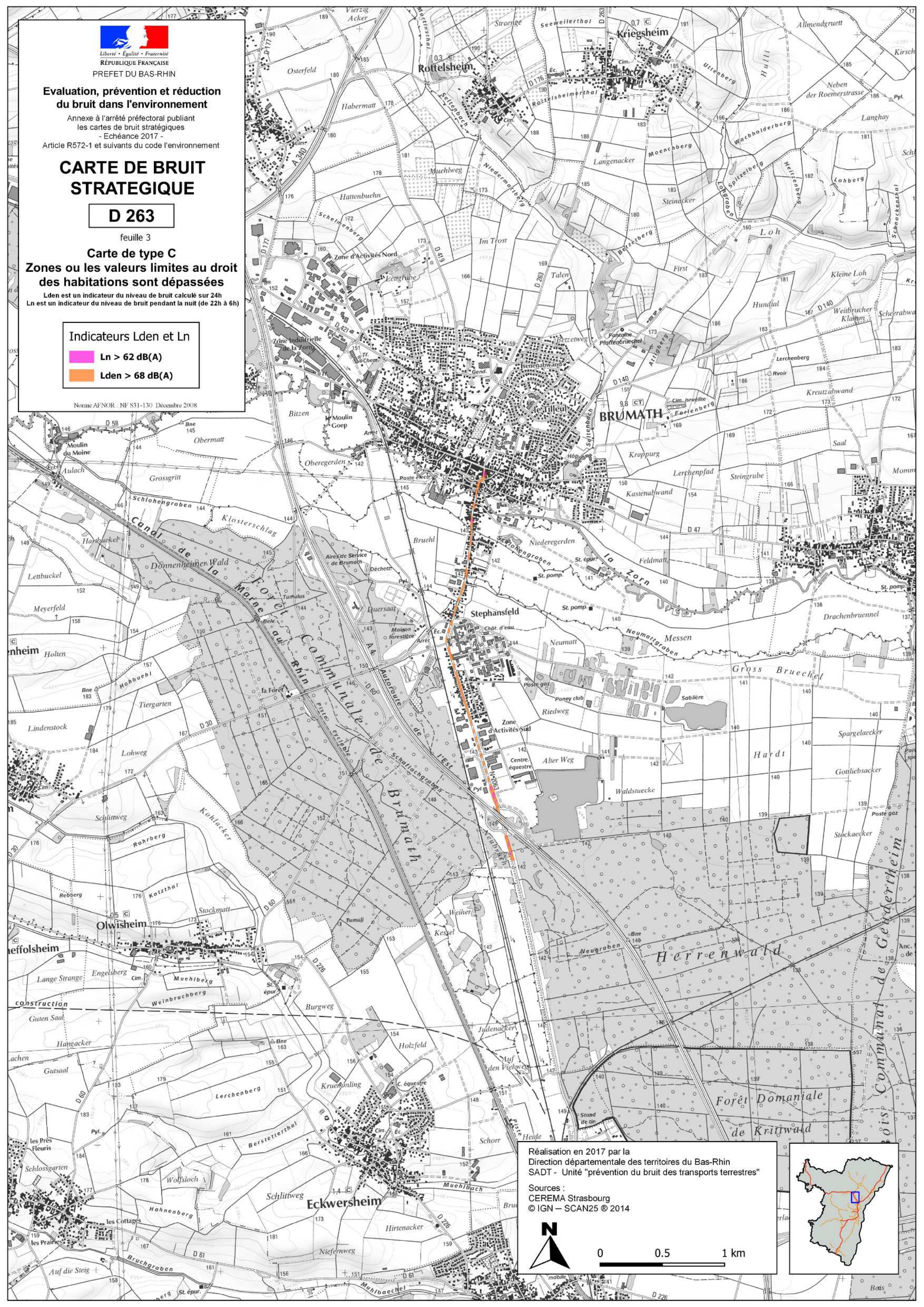
**Zones où les valeurs limites au droit  
des habitations sont dépassées**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h  
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

- Ln > 62 dB(A)
- Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR - NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la  
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin  
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :  
CEREMA Strasbourg  
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km

